



# Info-Flash N°85 - 25 novembre 2023

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole  
14 rue de la Bière—39100 Dole - [comitedefensehopitauxdole@gmail.com](mailto:comitedefensehopitauxdole@gmail.com)  
**Site : [www.defense-hopitaux-dole.fr](http://www.defense-hopitaux-dole.fr)**

**Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité**



**Merci de votre participation aux 35èmes Rencontres Nationales de la Coordination des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité, les 17-18 et 19 novembre 2023 à DOLE (Jura)**

## UN SUCCES GRACE A VOUS !

Merci à Malika, Marie-Thérèse, Sylvette, Michel, Annie, Axel, Jean, Martine, Ako, Nadine, Denis, Catherine, Etienne, Françoise, Pierre, Tania, Laetitia, Christian, Thérèse, Jocelyne, Alain, Michèle, Jacques, Colette, Patrice, Annick, Jean-Claude, Laurence, Dominique, France-Odile, Jean-François, Chantal, Marie-Agnès, tous les bénévoles et hébergeurs et hébergeuses qui par leur implication ont assuré le succès de ces 35èmes Rencontres Nationales à Dole. Merci à la Cie des Rotules contrariées pour la pièce de théâtre, merci à celles et ceux qui ont participé aux débats de ces trois journées exceptionnelles. Merci à la Municipalité de Dole qui a mis à disposition la mairie, ses salles, son hall pour un accueil des plus réussis et qui était représentée aux rencontres par Mme Justine Gruet, députée. Merci aux communes de Abergement la Ronce, Amange, Arbois, Cernans, Choisey, Dammarin-Marpain, Damparis, Frasné les Meulières, La Ferté, Moisse, Mont sous Vaudrey, Offlanges, Parcey, Rans et Saligny pour leur soutien. Merci à la Région Bourgogne Franche Comté pour son soutien et la mise à disposition du réfectoire du Lycée Prévert. Enfin merci au Comité de St Claude, pour sa solidarité.

Après Sarlat et Mayenne, c'est le comité de Dole qui cette année, était chargé de l'organisation de ces journées. Les rencontres se sont ouvertes vendredi soir sur un premier débat : **LES CENTRES DE SANTÉ, UNE SOLUTION POUR LA SANTÉ DE PREMIER RECOURS ?**

Ces Rencontres ont été ouvertes par Michèle Leflon, Présidente de la Coordination Nationale. Nos invités, François VILLEBRUN, président de l'Union syndicale des médecins de centres de santé et Nicolas SOUVETON, vice président d'Oxance Mutuelles de France, ont précisé certains points :

- Historiquement, ces centres de santé correspondent aux anciens dispensaires, le premier étant fondé à Ivry-sur-Seine en 1899. Ce centre de soins gratuit, initialement installé dans un territoire défavorisé, est devenu un centre pluriprofessionnel, avec au moins deux exercices. On y pratique le tiers payant, un travail d'équipes avec des Infirmières de pratiques avancées. On en recense, 2800 en France, qui emploient 4 000 généralistes salariés pour un total de 50 000 médecins généralistes en France.

- Gérés par des structures publiques sans but lucratif : associations, mutuelles ou collectivités territoriales, ces établissements pratiquent le Tiers-Payant, sans dépassements d'honoraires, les médecins n'ont pas de temps consacré aux actes administratifs, délégation des tâches au sein de l'équipe soignante, participation des usagers pour une démocratie sanitaire renforcée.



**Suite sur les Centres de santé.** Est évoqué l'exemple de la Saône & Loire où depuis 2027 le département a recruté 73 médecins et 18 soignants au sein d'un centre départemental de santé, à travers 32 lieux de consultation qui ont accueilli 122 000 patients en 2022.

- Le problème est l'équilibre économique à trouver de ces structures, qui bénéficient très peu de l'encouragement ministériel, souvent freinées par l'ARS et le Conseil de l'Ordre qui facilitent clairement le secteur libéral.

- Soutien économique très faible pour les missions de santé publique et de prévention.

- La difficulté essentielle est le maillage territorial de ces centres, installés parfois par des municipalités

avant un réel inventaire des besoins. Tentative de réponse des collectivités locales à une carence des pouvoirs publics, encourageant davantage les maisons de santé, structures privées libérales à but lucratif.

- On parle peu du premier recours et de son organisation, le débat politique étant basé sur la désorganisation et la restructuration des hôpitaux. En fait, il faudrait éliminer le terme « offre de soins, » mercantile, et le remplacer par celui de « l'organisation de la réponse aux besoins de santé ». Quelle structuration territoriale de ces centres est souhaitable ?

- Il faudrait que l'Etat garantisse le soutien et le développement de ces centres de santé.

- Il y a des inégalités, non de santé, mais sociales de santé : pas de médecins là où il y a des besoins. Le problème de la répartition des médecins sur le territoire est toujours crucial .



**Nous rendrons compte prochainement des autres débats sur LA PSYCHIATRIE, avec le Dr Charles Olivier PONS, Président de l'Union syndicale de la Psychiatrie ; LA TERRITORIALISATION avec Sylvie DUBOIS, Vice-Présidente de la Région Centre—Val de Loire.**

*Le samedi a été marqué par une déambulation des délégués*



*dans les rues de Dole, la pièce de théâtre « Aie,aie,aie mon hôpital va mal », après un apéro en musique avec le groupe Echange Standards.*

